

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2024-2025



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°05 - publié le 28 août 2024





COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES SENIORS ET DELEGATIONS

PROCÈS-VERBAL N°3

Réunion du 26/08/2024

Président : DJEDOU Djamel

Présents : FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Bernard DELORME, Pascal BRUYAT

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :
competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

INFORMATION FMI :

L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres ! L'envoi des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard.

- Tout manquement fera l'objet d'une amende
- Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.
- Les Clubs doivent être en possession d'une tablette avec une version compatible pour l'application FMI.
- Pour toute communication par mail avec la commission les clubs doivent obligatoirement utiliser la boîte mail officielle.
- Pour tout mail concernant une rencontre merci d'indiquer **le numéro du match**.
- **Le calendrier sportif paraîtra après le 12 juillet. Merci aux clubs d'en prendre connaissance sur le site du district afin de planifier vos événements nécessitant une modification du calendrier au plus tôt.**

Une personne de permanence est disponible sur le site du district tous les week-ends.

En cas de problème (intempérie, forfait, problème FMI etc.) vous devez obligatoirement la contacter.

Lorsqu'un match est reporté il sera automatiquement reprogrammé à la première date disponible sur le calendrier. Les clubs doivent anticiper à l'avance cette reprogrammation.

Avis important pour les clubs désirant faire une demande d'inversion de rencontre :

Lorsqu'un club souhaite inverser une rencontre car les installations ne sont pas disponibles pour quelconques raisons que ce soit, seul le club demandeur doit faire la demande sur Footclub. En effet, si les deux clubs font la demande cela crée un dysfonctionnement au niveau de l'application.





Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
Séniors G Lever de rideau	Dimanche 13h00	Dimanche entre 12h et 14h
Séniors G	Dimanche 15h00	Dimanche entre 14h et 15h30
Séniors F ou G	Samedi 20h00 (1)	Voir règlement

(1) : Un club peut, dès la parution de la composition de sa poule solliciter la commission des compétitions à programmer toutes ou parties de ses rencontres de la saison à domicile à jouer à 20h00.

Horaire Légal : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire Négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.





- Responsable FMI : Éric THIVOLLE
- **INFORMATION FMI** :

L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres : L'envoi des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard.

- Tout manquement fera l'objet d'une amende.
- Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.
- **Il a été constaté des erreurs de score répétés dans divers championnats, la commission vous rappelle qu'il est de votre devoir de vérifier les données avant validation par signature.**
- Vous avez la possibilité de faire une demande de délégué à vos frais.
- Cette demande doit être faite via l'adresse mail competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr avec la boîte officielle de votre club, 15j avant la date de la rencontre (sauf cas exceptionnel).

Le club demandeur se verra facturer les frais de délégation

Pour les clubs en entente, il faut bien vérifier que les informations concernant les deux clubs sont paramétrées sur la FMI.

Merci à tous les clubs de vérifier les paramètres sur Footclub par rapport aux désignations des éducateurs de chaque catégorie pour que chacun puisse avoir accès à la FMI le jour du match.

Procédure ci-dessous



Chapitre I : Correspondant Footclubs

I.1. Création ou modification d'un compte

Le correspondant Footclubs est le responsable des utilisateurs de son club sur cette application. Il doit s'assurer qu'un compte Footclubs existe pour chaque personne habilitée à utiliser l'application Feuille de match Informatisée.



Ouvrir Footclubs, à partir du menu Organisation, cliquer sur « **Utilisateurs Footclubs** »

Si la personne n'a pas de compte :

- 1) Créer un compte à l'aide du bouton

- 2) Une fois le compte créé, cliquer sur son nom. Puis cocher la case « **Gestion feuille de match informatisée** ».

NOTE : Pour les personnes accédant déjà à Footclubs par leurs fonctions au club, les autres droits déjà cochés sont à conserver et restent valables.

<input checked="" type="checkbox"/>	Catégorie
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Senior
<input type="checkbox"/>	Libre / U19 - U18
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior F

- 3) Choisir les équipes pour lesquelles la personne aura la gestion des feuilles de matchs.

- 4) Il ne faut pas oublier de

Remarque :

Le rôle du correspondant Footclubs du club est primordial dans le fonctionnement de cette application dans la mesure où il est responsable du paramétrage des accès aux équipes du club sur la Feuille de match



Pour tout renseignement concernant la compétition vous pouvez contacter votre responsable aux coordonnées ci-dessous.

- Responsable D1, D2 et D3 : BRUYAT Pascal
- Responsable D4 et D5 : Bernard DELORME
- Responsable coupes Xavier BOUVIER et René GIRAUD : Djamel DJEDOU
- Responsable délégation : Éric THIVOLLE
- Responsable vétérans : FOUYAT Camille

Les engagements sont toujours possibles pour les équipes vétérans. Il faut désormais contacter directement la responsable pour vous inscrire.

La première journée de championnat aura lieu le vendredi 13 septembre.

Comme les saisons dernières vous devez obligatoirement contacter votre responsable pour reporter un match avant le vendredi 12h.

Un mail récapitulatif le règlement et des modalités vous sera transmis prochainement.

Rappel Engagements des équipes :

Pour la D5 il est toujours possible à ce jour, soit le lundi 26 août, de s'inscrire. Merci d'envoyer un mail avant le 02 septembre pour nous faire part d'un rajout d'une équipe.

Les poules de D5 sortiront la semaine prochaine. A compter de la sortie vous aurez une semaine pour vous arranger avec un autre club en cas de volonté de changement.

- Responsable Foot diversifié :

Désormais le foot diversifié sera géré par la commission « Loisirs ».

Merci de prendre contact avec Claude Bresson pour tout renseignement.





COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 03

ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES SAISON 2024/2025

La C.D.A. vous informe que comme la saison dernière l'Assemblée Générale 2024/2025 se déroulera en plusieurs demi-journées il sera composé d'un test physique (le TAISA) obligatoire pour tous les arbitres adulte et jeune, d'un test vidéo et de l'assemblée générale.

La C.D.A. vous informe que les Assemblées Générales de tous les arbitres (Adultes & Jeunes) se tiendront aux dates suivantes :

Samedi 31 août 2024. Stade de Mours St Eusèbe

- De 08h00 à 13h00 = D 1 – D2 – Assistants District & Ligue - De 13h30 à 18h30 = D 3 + Les JAD qui souhaitent venir à cette date-là doivent faire une demande au préalable auprès de la C.D.A, soit par mail "arbitres@drome-ardeche.fff.fr", soit par téléphone au Président Nicolas BRUNEL au "06 70 31 54 43"

Samedi 14 septembre 2024. Stade de Portes les Valence

- De 08h00 à 13h00 = D 4 - De 13h30 à 18h30 = JAD et Rattrapage

Nous vous demandons de prendre vos dispositions dès maintenant car toute Assemblée Générale est **OBLIGATOIRE** et que tout arbitre non présent en date du 14 Septembre 2024, ne sera pas désigné jusqu'au prochain rattrapage. Bien entendu le règlement intérieur sur le retrait de points sera appliqué.

Vous devez impérativement venir à l'A.G de votre catégorie

Si toutefois, pour des raisons personnelles, vous ne pouvez venir à cette date-là, nous vous demandons de faire une demande auprès de la C.D.A, soit par mail "arbitres@drome-ardeche.fff.fr", soit en téléphonant au Président Nicolas BRUNEL au "06 70 31 54 43" et seul le Président pourra donner son accord.

Particularité cette saison, les JAD doivent venir le 14 septembre après-midi, mais comme mentionnée ci-dessus, une demande peut être faite auprès de la C.D.A. soit par mail soit par téléphone pour venir le 31 août l'après-midi.

Voici les arbitres D 1 et D 2 convoqués le samedi 31 août 2024 à MOURS à 8h00 précise.

NOM	PRENOM	Catégorie arbitre
BEGOT	SEBASTIEN	District 1
DEJERIDI	IDRISS	District 1
EL MARRAHI	SAID	District 1
GHEBBARI	NOURREDINE	District 1



GUILLARD	SEBASTIEN	District 1
HAVARD	CLEMENT	District 1
LELONG	JULIEN	District 1
MARLHIN	ALEXANDRE	District 1
MEGHZILI	KARIM	District 1
SEDDOUGUI	FOUAD	District 1
SOUL	KHALED	District 1
AYDIN	AYDIN	District 2
AZCUE	AXEL	District 2
BAZRI	MUSTAPHA FARID	District 2
DE JESUS SOUSA	JOSE	District 2
JOUAN	JANNICK	District 2
KAYA	BUNYAMIN	District 2
KERBOGHOSSIAN	PIERRE	District 2
MALOSSANNE	AURELIEN	District 2
MICHEL	SEBASTIEN	District 2
PINTO	PATRICK	District 2
SADIK	SALIM	District 2
VIOUGEAS	VINCENT	District 2
ZOUINE	KHALID	District 2
SOUBAYA	MATHIEU	District 3 (accord cda)
BORNIER	INGRID	District 4 (accord cda)
AROUI	ILIES	JAD (accord cda)
MICHEL	MATHIS	JAD (accord cda)



Voici les arbitres assistant convoqués le samedi 31 août 2024 à MOURS à 8 H précis.

NOM	PRENOM	Catégorie arbitre
ABACHKIA	SABER	Assistant 1
AIT BTAL	NAJIM	Assistant 1
AROUI	HAMOUDA	Assistant 1
BENDJEDDA	HAKIM	Assistant 1
DELORME	LUCIE	Assistant 1
EL HADDIOUI	JALAL	Assistant 1
GALOYAN	ARTHUR	Assistant 1
RODRIGUES DE OLIVEIRA	JOA	Assistant 1
AJJANI	RACHID	Assistant 2
BAGHOUGHY	AZIZ	Assistant 2
BEATTIE	ELLIOT	Assistant 2
CHABBAT	MAURICE	Assistant 2
CHAZALON	EMILIEN	Assistant 2
GRASSET	GUILLAUME	Assistant 2
HAFSOUNI	MAHER	Assistant 2
LOMBARD	LOIC	Assistant 2
MORET	JAMES	Assistant 2
PERDRIOLE	RAPHAEL	Assistant 2
ROUBI	FREDERIC	Assistant 2

Voici les arbitres D 3 et JAD convoqués le samedi 31 août 2024 à 13 h 30 stade de MOURS

NOM	Prénom	CATEGORIE
BARBIER	JONATHAN	District 3
BILLON	PHILIPPE	District 3



BINAUD	LAURENT	District 3
CHAABANE	MEDHI	District 3
CHEVAL	FANNY	District 3
DA SILVA	PATRICE	District 3
DOMINGOS DE FARIA	ELDER	District 3
DUMAS	ANTHONY	District 3
EL HASSOUNI	BRAHIM	District 3
GARANCHON	GIANY	District 3
GARNIER	VIVIEN	District 3
GONCALVES	DANIEL	District 3
JARJAT	RICHARD	District 3
KAHLOULI	MOHAMED	District 3
KEM	BENOIT	District 3
KHUDEEDA LALO	MAHIR	District 3
PIGNON	KEVIN	District 3
POLIZZI	MICHAEL	District 3
REBOUL	JEAN PIERRE	District 3
REVOL	BENJAMIN	District 3
ROSSINI	STEPHANE	District 3
VIELZEUF	STEPHANE	District 3
YANIK	NAZMI	District 3
MALOSSE	SEBASTIEN	District 2 (accord cda)
SELLAMI	BILEL	District 2 (accord cda)
GODET	CEDRIC	District 4 (accord cda)
KHIATI	NACER	District 4 (accord cda)
VALENCONY	ANDRE	District 4 (accord cda)



VERRECCHIA	LAURENT	District 4 (accord cda)
BOUAFFAR	CORENTIN	JAD (accord cda)
CHAVANT	TITOUAN	JAD (accord cda)
CHMALI	ANIS	JAD (accord cda)
CORDEIRO MONTEIRO	GUILHERME	JAD (accord cda)
DUCOL	CLEMENT	JAD (accord cda)
LAURENT	HUGO	JAD (accord cda)
LEFORESTIER	ENGY	JAD (accord cda)
LOUCHAMY	MATHYS	JAD (accord cda)
MANGIN FRAPPA	LOUIS	JAD (accord cda)
MINGAM	ISAM	JAD (accord cda)
VALLON	ALEXIS	JAD (accord cda)
VERRECCHIA	ESTEBAN	JAD (accord cda)
YOUSSOUF	ABOU	JAD (accord cda)
ZEKRI	KACI	JAD (accord cda)

Voici les arbitres D 4 convoqués le samedi 14 septembre 2024 à 8 h 00 stade de Portes les valence

NOM	Prénom	CATEGORIE
ALENDIA	DAVID	District 4
ALMEIDA	SEBASTIEN	District 4
AMEUR	ZOUHAIER	District 4
AMROUNE	SAMIR	District 4
AURIC	FREDERIC	District 4
BACONNIER	GAETAN	District 4



BARD	VICTOR	District 4
BELKADI	MHAMED	District 4
BERVOTETS	GERALD	District 4
BESSET	DAVID	District 4
BOUKABOUS	INGRID	District 4
BOUVEYRON	REMI	District 4
BOURA	YSSOUFI	District 4
CASAGRANDE	CHRISTELLE	District 4
CELLE	YOANN	District 4
CHANEGUIER	THOMAS	District 4
COMPAGNON	YOAN	District 4
COURSANGE	THIERRY	District 4
DADDA	DJILLALI	District 4
DEMIR	ISMAYIL	District 4
DESILE	MICKAEL	District 4
DEYGAS	PHILIPPE	District 4
EL METTALSSI	HAMEZA	District 4
FANGET DUPLOMB	HUGO	District 4
FARNIER	JEAN	District 4
FINCK	NICOLAS	District 4
GHARIBIAN	STEPHANE	District 4
GNAHARI	BAHI	District 4
GONCALVES	YOANN	District 4
HARDI	OTHMAN	District 4
HERMANN	MAGALIE	District 4
JUVEN	MAXIME	District 4



LAHOUSSE	JEAN PHILIPPE	District 4
MAGNET	DORIAN	District 4
MERMER	ISMAIL	District 4
MZOUGH	MOHAMED	District 4
NAICH	MOSTAFA	District 4
NOUTAI	ZINSOU	District 4
PERGE	DAVID	District 4
POULENARD	PIERRE	District 4
RAHIBI	MEDHI	District 4
SAGNIER	BASTIEN	District 4
SAINTOIN	DAVID	District 4
SALAKA	NIHAD	District 4
ULLERICH	MICHAEL	District 4
WADJIB	IMRANE	District 4
ZAGUIA	RIDA	District 4
ZEROUALI	OUALID	District 4
BAUDUIN	SYLVAIN	District 1 (accord cda)
WEBER	STEPHANE	District 3 (accord cda)
MONTROT	MICHAEL	Assistant 2 (accord cda)
PEGUET	CHLOE	Assistant 2 (accord cda)
GELIBERT	JEAN-CHRISTOPHE	FUTSAL
ALEND	ANTHONY	JAD (accord cda)
AROUI	ILIES	JAD (accord cda)
BAUDUIN	YLAN	JAD (accord cda)
CAUL	NATHAN	JAD (accord cda)



Voici les arbitres JAD convoqués le samedi 14 septembre 2024 à 13 H 30 stade de Portes les valence.

Nom	Prénom	CATEGORIE
ABBOUTI	YOUSSEF	JAD
AGOSTINO	ANGELO	JAD
AROUD	WASSIM	JAD
AZIAGNON	MARC ELIE	JAD
BADAD	AMINE	JAD
BADAD	AMIRE	JAD
BANCEL	DENIS	JAD
BENLABIED	YONI	JAD
BEN CHAHED	NASSIM	JAD
BERTRAND	DJOULIAN	JAD
BILLON	JULES	JAD
BOUABID	SELMA	JAD
BOUSHABA	AMIR	JAD
BOUSHABA	JASMINE	JAD
BUFFAT-NURY	HAYDEN	JAD
CELLIER	TAO	JAD
CHABERT	MATHEO	JAD
CHAMBON	MAEL	JAD
CHALLIT	JULES	JAD
CHASSIGNOLE	MATHIS	JAD



COGNET	NATHAN	JAD
CROS KHEIR	KAIS	JAD
DE CILLIA	BRAYAN	JAD
DE LOS MUROS	ESTEBAN	JAD
DEHDOUH	NAIM	JAD
DIORE	ANTONIN	JAD
DOS SANTOS	ANTOINE	JAD
DULONG	BLANCHE	JAD
DURAND	GOHAN	JAD
DY	KELLYAN	JAD
EL YAACOUBI	YACINE	JAD
FOURNIER	THIBAUT	JAD
FARDADIS	NAWFAL	JAD
FELIX	TOM	JAD
FRAISSE	SACHA	JAD
GAROUACHI	SOLEYMANE	JAD
GHEBBARI	JIMMY	JAD
GIBAND	JOANNY	JAD
GIRY	MAELY	JAD
GRADEK	NOAH	JAD
GUERLAIN	ETHAN	JAD
GUILHOT	THOMAS	JAD



HAFSOUNI	NESSIM	JAD
JARDET	TOM	JAD
JOYEUSAZ	KHAIS	JAD
KELAI	LINDA	JAD
LAGUT	ETHAN	JAD
LAURENT	HUGO	JAD
LEBLANC	ETHAN	JAD
LEXPERT	XAVIER	JAD
MAILLARD	NICOLAS	JAD
MARCOUX	QUENTIN	JAD
MARESTIN	PIERRE	JAD
MARMI	AIMEN	JAD
MONTAGNON	NATHAN	JAD
MZOUGH	MOHAMED	JAD
NAJIM	YOUNESS	JAD
PASCAL	MALO	JAD
PAYEN	ROBIN	JAD
POLATOGLU	TALIP	JAD
POMAREL	DORIAN	JAD
RIDEAU	GABRIEL	JAD
SAGE	ARTHUR	JAD
SAUZEAT	EVAN	JAD



VALENTIN	ELOISE	JAD
ZINOUNE	HAMZA	JAD
ZINOUNE	MOHAMED	JAD
JUSTIN	ALEXIS	District 2 (accord cda)
ORHAN	EMRE	District 3 (accord cda)
BARBOSA	LAURENT	District 4 (accord cda)
BOURDEUX	CLEMENT	Assistant 1 (accord cda)

ASSEMBLEE GENERALE DES OBSERVATEURS & TUTEURS SAISON 2024/2025

Comme chaque année, une Assemblée Générale est prévue en début de saison.

Celle-ci se tiendra le mercredi 11 septembre 2024 à 19h00 au Siège du District.

Cela ne concerne pas les tuteurs arbitres (D1, D2 D3) qui seront convoqué sur une réunion ultérieurement.

D'autre part la C.D.A demande à tous ceux qui ne sont plus en activité d'être présents lors de l'Assemblée Générale des Arbitres (Choisir la date de son choix et la communiquer à la CDA)

COURRIERS DES ARBITRES

- **MORET James** : Courriel nous adressant un Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 22 Novembre 2024. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **GIRY Maely** : Courriel nous adressant un Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 22 Novembre 2024. Lu et noté. Prompt rétablissement.

Président CDA
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire CDA
Jean-Baptiste RIPERT